

## POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale: chez Didier Le Reste, 5 rue paul Dukas 75012

**Paris** 

Courriel: convergence.rail@hotmail.fr

**Tél.** (Didier Le Reste, président): 06 08 03 91 82 **Blog**: <a href="http://www.convergence-nationale-rail.fr/">http://www.convergence-nationale-rail.fr/</a>

Paris, le 31 octobre 2019

Monsieur Jean-Baptiste Djebbari Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, chargé des Transports

> Hôtel de Roquelaure 246, boulevard Saint Germain 75007 PARIS

<u>objet : la sécurité ferroviaire</u> face aux politiques de libéralisation

Monsieur Le Secrétaire d'État,

L'actualité récente a mis sur le devant de la scène de façon cruciale la question de la sécurité ferroviaire, sécurité des usagers, des cheminots et des circulations.

Collision à un passage à niveau dans les Ardennes entre un TER et un convoi routier générant plusieurs blessés, accident mortel d'une personne sur la ligne C du RER parisien, succèdant à d'autres incidents mettant en cause la fiabilité de certains matériels roulants et la déshumanisation des gares et des trains.

Comme près de 80% des usagers/citoyens, la Convergence Nationale Rail soutient la demande qui consiste à remettre de l'humain dans le fonctionnement et la production ferroviaire. Cela passe par rééquiper les trains, singulièrement les TER de personnels d'accompagnement/de contrôle et de remettre des cheminots dans les gares. C'est bien ce que les 20 000 signatures recueillies sur une pétition nationale de la CNR, remise à la direction SNCF le 4 juin 2019, ont exigé!

L'argument entendu pour justifier la suppression des contrôleurs dans les trains invoquant le fait que depuis de longues années les RER de la Région Parisiennes circulent sans contrôleur est irrecevable voire irresponsable!

On ne peut comparer les circulations ferroviaires en milieu urbanisé, dense avec présence rapprochée de gares et de points d'arrêts, de services de secours, à l'organisation du transport ferroviaire en territoire, en zone rurale où les gares sont distantes de plusieurs dizaines de kilomètres et la plupart sont fermées.

Au-delà des déclarations condamnables du style « sanctions disciplinaires » et « poursuites judiciaires » brandies contre les cheminots qui par l'exercice du droit de retrait revendiquaient plus de moyens pour renforcer la sécurité ferroviaire, la réponse à ce qui s'est passé le 16 octobre 2019 dans les Ardennes ne peut pas être que technique. De ce point de vue, G. Pepy, Président en fin d'exercice, aura de nouveau mis la « poussière sous le tapis » en déclarant qu'avec contrôleur ou sans contrôleur, cela ne changeait rien en matière de sécurité.

Ce sont les mêmes propos que l'on entendait avant la catastrophe ferroviaire de Bretigny-sur-Orge en juillet 2013 quand associations d'usagers et syndicats de cheminots alertaient sur le sous investissement dans l'entretien du réseau ferroviaire classique.

Par ce courrier, la CNR, en appui de ses 80 comités et collectifs d'usagers, tient à dénoncer les mauvais coups qui se préparent en matière de détérioration de la qualité de service et de la sécurité ferroviaire.

Nous voulons parler de ce que le Gouvernement et la SNCF ont décidé, à savoir la suppression à compter du 15/12/2019, des cheminots/chefs d'escale (casquettes blanches) qui sur les quais ont, entre autres, la responsabilité de donner l'autorisation de départ des trains aux conducteurs.

Pour ce faire, vous vous retranchez derrière le cadre règlementaire qui serait imposé par les instances de l'Union européenne.

Mais à ce que nous savons, aussi libérales soient les politiques de l'Union européenne, elles n'imposent pas de supprimer tous les cheminots dans les gares, sur les quais, dans les trains!

C'est bien là une politique délibérée, décidée par votre Gouvernement et mise en œuvre par la Direction de la SNCF.

Cette évolution règlementaire n'est donc motivée que par un intérêt économique basé sur la réduction des coûts afin de se préparer à l'ouverture à la concurrence « libre et complètement faussée » !

La sécurité ferroviaire devient donc une variable d'ajustement des politiques de libéralisation.

Cette perspective, porteuse de dangers graves, est inacceptable et avec d'autres forces, nous entendons la combattre.

Monsieur Le Secrétaire d'État, si on vous laisse faire, demain dans la plupart des gares, des trains, sur les quais, il n'y aura plus de cheminots et pour les trains, on aura que le seul conducteur qui devra faire face à l'ensemble des tâches à assumer!

Qui va s'occuper de surveiller la descente et la montée des voyageurs, de la fermeture des portes ?

Qui va prendre en charge les personnes âgées, étrangères, les handicapés (PMR) ?

Qui va régler les problèmes qui surviennent dans les trains et sur les quais ?

Comment va procèder le conducteur du train dans les gares en courbe ?

Vous l'avez compris, nous sommes résolument opposés à ces politiques qui sacrifient la sécurité sur l'autel de la rentabilité financière, de la réduction des coûts, des gains de productivité, quel qu'en soit le prix à payer pour les usagers et les cheminots!

C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Secrétaire d'État, d'arrêter ce projet néfaste et tout au contraire de lancer un grand plan de réhumanisation des gares et des trains en arrêtant de supprimer des emplois, de fermer des guichets, en recrutant des cheminots en qualité et en nombre suffisant.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Secrétaire d'Etat, l'expression de notre haute considération.

Le bureau de la Convergence Nationale Rail

Didier Le Reste, Président Aurélien Djament, Vice-Président Laurent Russeil, Secrétaire Francis Portes, secrétaire adjoint Vincent Jouille, Trésorier